

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 19
le 9 mai 1984

Le premier ministre de la Thaïlande en visite officielle au Canada	1
Le Canada et l'Inde signent un accord portant sur la foresterie	3
Northern Telecom à la Grenade	3
Trois Vancouverois feront deux fois le tour du monde en 60 jours	4
La pelure de pommes devient un combustible économique	4
L'industrie du vêtement utilisera bientôt des robots	5
Saint-Jean-Port-Joli, haut lieu de la sculpture sur bois	6
La chronique des arts	7
Attribution du Prix littéraire Belgique-Canada à Claire Lejeune	8
Fruits et légumes en fleurs	8
Nouvelles brèves	8

Le premier ministre de la Thaïlande en visite officielle au Canada

Les liens entre le Canada et le Royaume de Thaïlande ont été resserrés, à la mi-avril, d'une façon marquante par la première visite officielle du premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda.

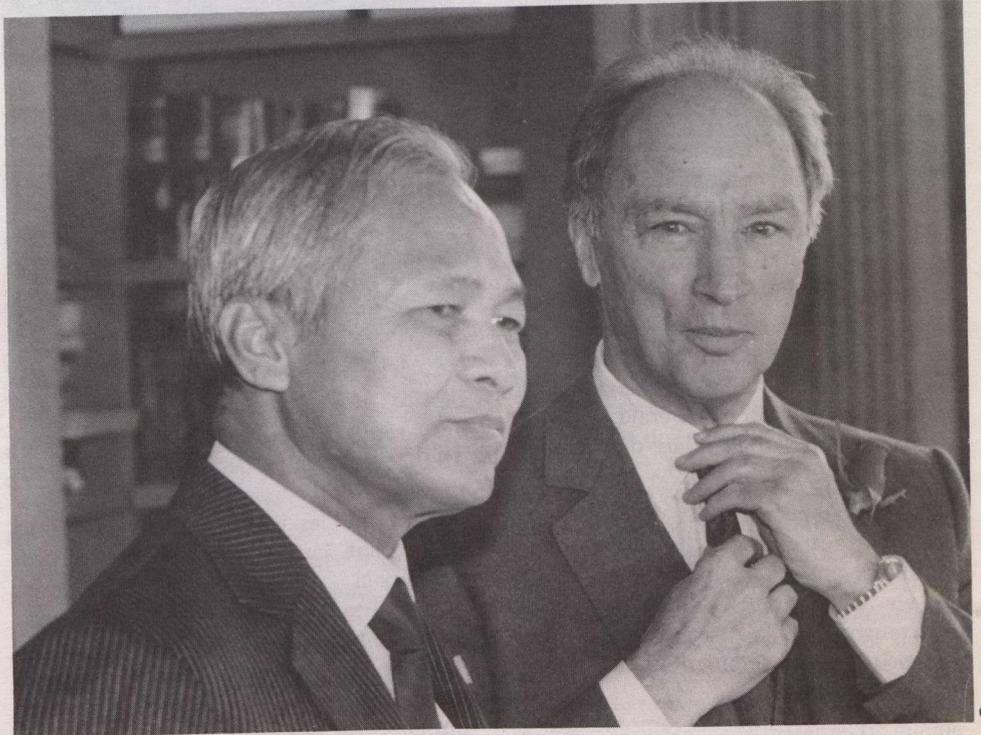
Ce dernier est arrivé au Canada accompagné de quatre membres de son cabinet : MM. Siddhi Savetsila, ministre des Affaires étrangères, Narong Wongwan, ministre de l'Agriculture, Kosol Krairiksh, ministre du Commerce, et le commandant d'aviation Sulee Mahasanthana, ministre attaché à la présidence du conseil. De plus, une délégation de 70 personnes de son pays, surtout des hommes d'affaires et des entrepreneurs, était du voyage.

La visite de cette importante délégation thaïlandaise avait pour but essentiel d'affirmer à nouveau la cordialité exceptionnelle des relations bilatérales qui existent entre la Thaïlande et le Canada, de discuter de questions particulières concernant les deux pays et de promouvoir

la croissance des échanges commerciaux et des investissements.

Le premier ministre thaïlandais fut accueilli à Vancouver par M. Gerald Regan, ministre canadien du Commerce extérieur, responsable à ce titre de l'expansion internationale de ce secteur des activités canadiennes.

Un banquet offert par la Chambre de commerce de Vancouver permit au premier ministre Prem de prononcer un important discours sur les nombreux débouchés commerciaux qu'offre la Thaïlande aux hommes d'affaires et aux investisseurs en invitant instamment les Canadiens à les étudier et à en profiter. Des conditions économiques fondamentalement saines et un taux de croissance rapide, a-t-il dit, font de la Thaïlande un pays particulièrement intéressant pour les Canadiens désireux de participer à des entreprises conjointes ou qui cherchent d'excellentes occasions d'in-



Le premier ministre Pierre Trudeau en compagnie du premier ministre de la Thaïlande, M. Prem Tinsulanonda, au Parlement.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canapress

vestissement. « L'économie thaïlandaise, a souligné le premier ministre, est à la fois ouverte, tournée vers l'expansion commerciale et foncièrement fidèle au principe de la libre entreprise ».

De Vancouver, le premier ministre Prem et la délégation qu'il présidait se sont rendus à Ottawa par avion et furent accueillis à l'aéroport de la capitale canadienne, au nom du premier ministre Trudeau, par M. Jean-Jacques Blais, ministre canadien de la Défense.

Durant la matinée du 11 avril, la salle de réunion du cabinet des ministres, au Parlement d'Ottawa, servit de cadre à d'importantes conversations entre le premier ministre Prem et les ministres thaïlandais qui l'accompagnaient, d'une part, et le premier ministre Trudeau et des ministres canadiens, d'autre part. La situation dans le Sud-Est asiatique a donné lieu à des échanges de vues très utiles au cours desquels le premier ministre Trudeau affirma de nouveau l'accord du Canada avec la position prise par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour solutionner le conflit qui se poursuit au Kampuchéa. M. Trudeau a exprimé également l'admiration du Canada pour les succès enregistrés par l'ANASE et a souligné le désir du Canada de resserrer ses liens politiques et économiques avec les pays membres.

Après ces conversations ministérielles, les premiers ministres thaïlandais et canadien ont assisté à la signature de trois accords importants entre le Canada et la Thaïlande. Ces nouvelles ententes touchent trois secteurs : d'abord celui de la double taxation, par lequel le Canada et la Thaïlande entendent ne pas prélever à l'avenir d'impôts aux entreprises canadiennes et thaïlandaises opérant dans l'un ou l'autre des pays et échanger des informations afin d'éviter les évasions fiscales. Cet accord, qui s'inspire du modèle mis au point par l'OCDE, a été signé par le ministre canadien du Commerce extérieur, M. Gerald Regan, et par le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, M. Siddhi.

La Thaïlande et le Canada ont conclu un autre accord de trois millions de dollars en vue d'améliorer le niveau de vie d'environ 28 000 personnes appartenant à la catégorie la plus défavorisée de la population du nord-est de la Thaïlande.

À l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu sur la colline du Parlement, l'accord a été signé au nom de la Thaïlande

par le ministre des Affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, et au nom du Canada, par M. Gerald Regan. Cette contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) doit appuyer les initiatives prises par la plus grande organisation non gouvernementale de Thaïlande, l'Association pour la population et le développement communautaire (APDC), afin d'aider les agriculteurs démunis à subvenir à leurs propres besoins.

La région nord-est de la Thaïlande connaît les problèmes de développement les plus difficiles du pays : climat aride, croissance démographique élevée, malnutrition généralisée, et services de santé



M. Gerald Regan, ministre canadien du Commerce extérieur (à gauche), accueille son homologue thaïlandais, M. Kosol Krairiksh, avant leur participation à une table ronde.

médiocres. Elle abrite plus de la moitié des 14 millions de Thaïlandais qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté.

Au cours des cinq prochaines années, l'APDC s'attellera à cette tâche avec l'aide de l'ACDI en mettant à contribution son vaste réseau d'employés permanents et ses 16 000 travailleurs bénévoles. Elle a pour principe fondamental de faire participer pleinement les villageois aux décisions concernant leur propre développement.

Ceux-ci bénéficieront d'avantages divers. Étant donné que, par manque de crédits, les petits exploitants ne parviennent généralement pas à cultiver plus de la moitié de leurs terres, ils obtiendront des prêts pour acheter des animaux, des semences ou des engrais. Là où la pollution de l'eau est cause de

maladie, des fonds seront consacrés à des projets d'assainissement et à une éducation sanitaire de base.

Une fois que le projet les aura aidés à accroître leur rendement, les villageois pourront recevoir des conseils sur les moyens de commercialiser leurs produits.

La consultation des comités de village à toutes les étapes de la prise de décisions permettra d'établir à l'échelon local de nouvelles structures garantissant une participation pleine et entière à la sélection et à la planification des projets à venir.

Ces initiatives sont appelées à s'étendre à l'ensemble de la région au fur et à mesure que les prêts seront remboursés à l'APDC par les comités de village et que les sommes ainsi récupérées seront réinvesties pour mettre des services similaires à la disposition d'autres agriculteurs.

Entre-temps, l'Institut pour la population et la recherche dans le domaine social évaluera régulièrement le travail de l'APDC qui, à son tour, se fondera sur ces évaluations pour modifier et améliorer son programme pendant toute la durée du projet.

Le Canada contribue au développement de la Thaïlande depuis vingt ans. Après avoir mis l'accent sur l'enseignement et la formation de la main-d'œuvre, il oriente maintenant ses efforts sur le développement rural des régions défavorisées du nord-est de la Thaïlande, sur la mise en valeur des ressources humaines et le développement institutionnel ainsi que sur les activités du secteur industriel touchant la gestion des ressources naturelles, la technologie de pointe et l'énergie.

La Thaïlande et le Canada ont aussi conclu un accord de cinq millions de dollars qui permettra d'établir un Institut de recherche sur le développement de la Thaïlande (IRDT), une organisation non gouvernementale qui devrait contribuer de façon substantielle à la planification économique du pays.

Au cours d'une cérémonie tenue sur la colline parlementaire, l'accord a été signé par le président du Conseil national du développement économique et social de la Thaïlande, M. Snoh Unakal, et le vice-président de l'ACDI, M. William McWhinney.

L'IRDT aura pour mandat d'analyser les principaux problèmes socio-économiques et leurs répercussions à long terme en Thaïlande. Cette recherche contribuera à la formulation de politiques socio-économiques qui seront incorporées dans le sixième plan quinquennal du pays et dans les plans subséquents. Par ailleurs, l'IRDT encouragera les

Photo Features

institutions de recherche existantes à participer de façon plus active à la formulation de la politique et des plans nationaux de développement.

Grâce à un contrat passé avec l'Institut de recherches politiques, l'ACDI compte favoriser l'établissement de liens entre l'IRD et un large éventail d'organismes canadiens engagés dans la recherche socio-économique à long terme.

Durant l'après-midi du 11 avril, un groupe d'hommes d'affaires thaïlandais a participé sous la présidence conjointe de leurs ministres du Commerce et de l'Agriculture, MM. Kosol Krairiksh et Narong Wongwan, à une table ronde avec des homologues canadiens accompagnés de M. Regan, ministre du Commerce extérieur. À la fin de cette rencontre, M. Regan annonça que la compagnie canadienne Kenting Earth Sciences Ltd., d'Ottawa, avait obtenu un marché de 25 millions de dollars, le plus important contrat du genre jamais accordé, pour la réalisation d'un vaste programme d'études et de levés géophysiques aéroportés. M. Regan a souligné que « ce marché avait fait l'objet d'un appel d'offres international conformément aux usages observés dans le monde entier et que la Banque asiatique de développement avait adjugé le marché à la compagnie canadienne de préférence à des sociétés spécialisées en études aériennes parmi les plus réputées du monde ».

La visite officielle du groupe thaïlandais se termina par une rencontre avec les membres du gouvernement de l'Ontario sous la présidence du premier ministre suppléant, M. Welch. Un peu plus tard, à la fin d'un déjeuner offert par l'Empire Club of Canada et le Canadian Club de Toronto, le premier ministre Prem Tinsulanonda exposa à un auditoire composé de cadres supérieurs du monde canadien des affaires les perspectives nombreuses et les conditions avantageuses qui s'offrent dans son pays à ceux qui s'intéressent au commerce et aux investissements. Dans les relations commerciales actuelles entre la Thaïlande et le Canada, a-t-il dit, « il existe un vaste potentiel encore inexploité ».

La visite officielle du premier ministre de la Thaïlande a mis en relief l'expansion rapide et la diversification croissante des relations entre le Canada et cet important pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et a révélé l'importance de plus en plus grande que les deux pays attachent à la communauté des objectifs qui les rapproche.

Le Canada et l'Inde signent un accord portant sur la foresterie

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé le 23 mars que le Canada et l'Inde venaient de conclure un accord prévoyant l'octroi d'un prêt sans intérêt de 44 millions de dollars à l'Inde pour la réalisation d'un vaste projet de foresterie dans l'État d'Andhra Pradesh. Une cérémonie a marqué l'événement au ministère des Finances de l'Inde, où le secrétaire aux Finances, M. P.K. Kaul, et le haut-commissaire du Canada, M. William T. Warden, ont signé l'accord, chacun au nom de leur pays.

Ce prêt, effectué par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), assurera pendant cinq ans une aide budgétaire au département des Forêts du gouvernement d'Andhra Pradesh. En outre, une subvention de deux millions de dollars permettra d'acquitter le paiement des services d'experts-conseils et de formation. Les conditions du prêt sont les suivantes : intérêt nul, délai d'amortissement de dix ans et échéance de cinquante ans.

Le projet a pour but de satisfaire les besoins fondamentaux des habitants de la région en leur fournissant des plants et des services techniques et en les faisant participer à la gestion des terres forestières. Il permettra de ralentir le rythme du déboisement, de répondre aux besoins en bois de chauffage, en petit bois d'œuvre, en poteaux et en produits d'affouragement, et d'engager des élé-

ments démunis de la population rurale pour la plantation, la coupe et la commercialisation. La plupart des arbres seront plantés dans des lieux inhabituels actuellement improductifs, comme les abords des routes et les terres communales des villages. On prévoit qu'une fois réalisé le projet aura permis la plantation de 54 000 hectares de terrain, la distribution de plants en quantités suffisantes pour couvrir 71 000 hectares supplémentaires et le reboisement de 13 000 hectares de zones détériorées.

La signature de l'accord constitue un nouveau jalon dans la réalisation du long programme de coopération intéressant le Canada et l'Inde. Depuis 1951, le Canada a en effet consenti plus de 1,7 milliard de dollars pour l'avancement de différents secteurs, notamment l'énergie, les télécommunications et l'agriculture. Les sommes engagées ont augmenté régulièrement ces dernières années et, pour l'année financière 1983-1984, les déboursés devaient atteindre, au total, 50 millions de dollars. Dans une large mesure, le programme a été axé sur les besoins agricoles de l'Inde. À cet égard, le Canada contribue actuellement au projet d'agriculture sèche de l'ICAR (India Council of Agricultural Research) pour l'ensemble du pays, et il a signé récemment un accord en vue de fournir de l'huile de colza et d'apporter son aide sur le plan technique dans le cadre d'un projet de fabrication d'huiles végétales.

Northern Telecom à la Grenade

Northern Telecom International Limitée a annoncé l'inauguration d'un DMS-10M, autocommutateur intégralement numérique, qui desservira le Central Westhall de la Grenada Telephone Company, à St. George's, capitale de la Grenade.

Le nouvel autocommutateur remplace un système plus ancien endommagé au cours de l'invasion de l'automne dernier.

Le DMS-10M a été conçu et fabriqué en cinq semaines, soit un délai exceptionnellement court pour un système aussi perfectionné. Il est installé dans une remorque, ce qui supprime la nécessité de construire un bâtiment pour l'abriter. La remorque contient aussi les équipements permettant au système de fonctionner avec un minimum d'intervention humaine.

Le président de Northern Telecom CALA, filiale de Northern Telecom

pour les Antilles et l'Amérique latine, M. Ewen Morrison, a affirmé pour sa part que la rapidité avec laquelle la société a livré l'autocommutateur reflète l'importance qu'elle attache à ses clients dans ces régions.

Northern Telecom est présente aux Antilles depuis 1967. Elle y détient 80 % du marché des équipements de commutation et de transmission.

Northern Telecom International est une filiale de Northern Telecom Limitée, deuxième concepteur et fabricant d'équipements de télécommunications en Amérique du Nord (sixième à l'échelle mondiale). Northern Telecom Limitée est également le principal fournisseur de systèmes de télécommunications intégralement numériques dans le monde et un important fournisseur de systèmes de télématique intégrés. En 1983, son chiffre d'affaires dépassait 3,3 milliards de dollars.

Trois Vancouverois feront deux fois le tour du monde en 60 jours

Trois Vancouverois partiront de Los Angeles le 26 mai pour le plus long rallye automobile du monde : 70 000 km à parcourir à 100 kilomètres à l'heure et, souvent, pendant 24 heures par jour.

Malcolm Wilson, pilote, Martin Headlam, navigateur et Andrew Wilson, copilote — ce dernier étudiant et fils du premier — vont représenter le Canada et la Colombie-Britannique à ce rallye qui pourrait devenir par moments un enfer de chaleur et de poussière. Pendant environ 800 km, les équipes, au nombre de 90, traverseront l'Amazonie sans rencontrer âme qui vive.

La voiture de l'équipe canadienne est une Mercedes-Benz 300 Turbo Diesel.

Le rallye partira de Los Angeles; son parcours passe par les pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud (Colombie, Équateur, Pérou, Chili — jusqu'à la Terre de feu —, Argentine, Venezuela), puis les pays d'Amérique centrale de nouveau, par les États-Unis — en Louisiane —, le Canada — par Ottawa et Edmonton — et l'Alaska, revenant en Californie par Calgary. Deux mois après leur départ, les participants arriveront à Los Angeles le 22 juillet, pour les Jeux olympiques.

Les trois Vancouverois espèrent gagner les 5 000 \$ que recevra l'équipe de tête. (Il faut souligner que deux des Canadiens ont déjà participé à de nombreux rallyes et courses et ont souvent terminé parmi les premiers.)

Leur véhicule a été modifié et ne res-



Malcolm Wilson, pilote, et Martin Headlam, navigateur, posent près de leur véhicule modifié.

semble plus beaucoup à la Mercedes courante : un plus grand réservoir a été posé ainsi que des pare-chocs de fer, des instruments de rallye, des barres de protection à l'intérieur, une suspension plus solide... Trente-six pneus seront mis à la disposition de l'équipe tout au long du parcours.

L'inscription à ce rallye atteint les 8 000 \$. Pour cette dépense comme pour celle de l'équipement, du diesel... l'équipage a reçu l'aide de divers commanditaires : Repcoparts, les huiles Mohawk et, naturellement, la firme Mercedes-Benz. (Article tiré du *Soleil de Colombie*)

La pelure de pommes devient un combustible économique

Tout comme les fabricants de meubles qui peuvent chauffer leurs usines avec des copeaux de bois, les compagnies de jus de pomme pourront désormais utiliser la pelure de ce fruit comme combustible.

Une firme d'ingénieurs de Montréal, Bernier, Richard et Associés, a en effet mis au point une nouvelle technique de récupération des résidus de la pomme qu'elle transforme en « bois de chauffage ».

L'idée d'une telle recherche a germé dans la tête des ingénieurs lorsqu'ils ont appris que l'industrie de la pomme jetait environ 60 000 tonnes de résidus par année.

En collaboration avec M. Ronald Simard, d'un laboratoire de l'université Laval, les ingénieurs ont d'abord testé la

combustibilité des résidus. Les essais se sont révélés très prometteurs.

Subvention

Depuis juillet 1983, une subvention de 70 000 \$, du ministère fédéral de l'Agriculture, a permis à la firme de commencer à fabriquer un nouveau produit utilisable sur une base industrielle.

Le principal problème était de trouver une méthode économique pour assécher les résidus. Les pelures de pomme contiennent de 78 à 80 % d'humidité. Il faut que la proportion ne soit que de 10 à 20 % pour qu'elles brûlent bien. Les ingénieurs ont utilisé des séchoirs à luzerne, sur une base expérimentale.

« À partir d'une pâte très épaisse, nous pouvons maintenant extraire suffisamment d'humidité pour produire à des coûts relativement peu élevés un excellent combustible ressemblant à des

copeaux de bois », affirme M. Bernier, l'un des inventeurs.

« Nous avons testé notre produit dans des usines dotées de chaudières fonctionnant avec des copeaux. Normalement, par grands froids, la combustion des copeaux suffisait à peine à maintenir une température confortable dans les établissements. Par contre, si on utilise les résidus de pommes, il faut ouvrir les fenêtres pour ne pas suffoquer de chaleur.

Aucune pollution

Selon M. Bernier, la combustion du nouveau produit ne dégage aucun polluant. Les fabricants de dérivés de pommes pourraient l'utiliser dès l'hiver prochain comme principal combustible. Il suffirait qu'ils se munissent de séchoirs. La firme Bernier et Richard travaille à mettre au point la méthode de stockage la plus efficace.

L'industrie du vêtement utilisera bientôt des robots

Le collège Lasalle, établissement d'enseignement privé de Montréal, a inauguré récemment un Centre spécialisé de la mode. Cette tâche lui a été confiée par le gouvernement du Québec dans le but de favoriser l'application des nouvelles techniques de pointe à l'industrie du vêtement.

D'ici, quelques années, peut-être, des robots seront capables de fabriquer des vêtements sur mesure en quelques heures. Le client n'aura qu'à choisir le modèle du veston qu'il désire et à fournir ses mensurations. La machine se chargera d'adapter le patron standard enregistré dans sa mémoire électronique à ces mensurations, de tailler le tissu, de l'assembler au complet (par couture ou « soudure aux ultrasons ») et peut-être même de l'emballer, sans intervention humaine ou presque. Trois heures plus tard, le client repartira avec le veston sur le dos...

Selon M. Bessim-Bessim, directeur du développement technologique au collège Lasalle, on n'en est pas encore là (on commence tout juste à sentir l'impact de la robotisation dans l'industrie du vêtement) mais cela viendra beaucoup plus vite qu'on pense.

Nous devons donc non seulement former du personnel spécialisé dans le

dessin de mode, la production de vêtements ou leur mise en marché mais il nous faudra aussi faire progresser notre recherche appliquée en matière de textile et fournir à l'industrie l'aide et l'information technique dont elle a besoin pour le virage technologique qui s'annonce.

Voilà pourquoi le collège Lasalle vient de faire l'acquisition d'un système de fabrication de patrons de mode assistée par ordinateur. Ce système est particulièrement bien adapté à la production de petite ou moyenne série qui caractérise l'industrie québécoise du vêtement.

Il permet de dessiner les patrons sur écran cathodique et de les modifier à l'infini de façon très simple. Une fois le patron de base tracé, la machine réalise automatiquement l'équivalent pour toutes les tailles qu'une entreprise veut utiliser. L'ordinateur, en outre, disposera toutes les pièces de ces patrons sur le tissu pour obtenir la coupe la plus économique, celle qui laissera le moins de retailles.

Il peut tenir compte des caractéristiques de chaque tissu et, en particulier, le couper de façon à obtenir un alignement parfait des motifs imprimés, une fois que les pièces auront été cousues ou pliées. Il peut aussi prédire le pourcen-

tage de perte inhérent à chaque modèle et même prévoir avec précision le prix de revient de chaque vêtement en fonction du degré de finition et de la qualité du tissu choisi.

Évidemment, la machine peut dessiner en grandeur nature aussi bien les patrons individuels que le plan de coupe retenu. Le collège Lasalle dispose même d'un système de coupe par laser qui peut tailler automatiquement le patron voulu dans du tissu ou du carton, selon les besoins.

Cette machine a été commandée par une dizaine d'entreprises québécoises. D'abord, elle leur permet de gagner beaucoup de temps et de précision tout en réduisant considérablement les pertes de tissu. De plus, ces entreprises pourront dorénavant conserver tous leurs patrons dans la mémoire de leur ordinateurs. Qui-conque a déjà vu des collections de patrons en papier couvrir des murs entiers peut comprendre l'avantage que cela représente.

Jusqu'à maintenant, les efforts de robotisation se sont heurtés à un obstacle majeur dans le domaine du textile : il est très difficile de concevoir un système capable de saisir un morceau de tissu à la fois, lorsque les pièces sont empilées les unes sur les autres, après la coupe. Parfois, le robot laissera échapper le tissu ; parfois, il en prendra deux épaisseurs. Si on veut, par surcroît, manipuler plusieurs sortes de tissus très différents, le problème devient insoluble.

On songe maintenant à couper individuellement chaque morceau dans un rouleau de tissu qui se déroulerait peu à peu. La machine répéterait le même patron à l'infini, à haute vitesse et avec une précision parfaite.

Cette révolution robotique demande évidemment un énorme effort de recyclage de la part d'une industrie qui s'est surtout illustrée par son conservatisme jusqu'à maintenant. C'est pourquoi le collège Lasalle a établi un programme destiné à former à la fois des contre-maîtres, des spécialistes de l'organisation d'entreprise, des gérants de personnel, etc.

Le nouveau centre spécialisé possède un service d'information sur la mode complètement informatisé, grâce auquel nos industriels pourront se tenir au courant des techniques, des modes et des marchés à l'échelle mondiale en matière de vêtement. Inversement, ce service sera à la disposition des industriels étrangers désireux de prendre contact avec des interlocuteurs québécois.



Mme Marielle Pesant montre comment l'ordinateur peut aider l'industrie du vêtement à concevoir des plans de coupe qui réduiront au minimum la quantité de retailles perdues. Cet appareil peut tout aussi bien tracer qu'adapter automatiquement un patron à toutes les tailles et dessiner le tout en grandeur nature sur l'immense table traçante qu'on voit à l'arrière-plan.

Jacques Grenier

Saint-Jean-Port-Joli, haut lieu de la sculpture sur bois

C'est à cent kilomètres en aval de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, du côté opposé aux Laurentides, que se trouve ce village au nom bien caractéristique et si harmonieux : Saint-Jean-Port-Joli.

Avec ses 35 kilomètres de largeur et ses puissantes marées, le Saint-Laurent prend en cet endroit l'aspect d'une mer intérieure. Il laisse derrière lui la batture aux Loups-Marins, les Piliers de Pierre, la Roche à Veillon et une rive aux larges échancrures. Ensuite, naissent les baies tranquilles : l'anse des Trois-Saumons, l'anse Port-Joli, l'anse à Pierre-Jean, l'anse aux Sauvages, l'anse à Coronet, l'anse Saint-Jean.

Au début des années 20 à la Demi-Lieue, Émilie Chamard étale déjà des tissus fabriqués à la main. Les sculpteurs sur bois Eugène Leclerc, Médard, Jean-Julien et André Bourgault « jouent » du canif et, lentement, mais sûrement, se prépare une relève. Par l'excellence de leurs travaux, ils porteront leur nom et celui de Saint-Jean-Port-Joli bien au-delà des frontières du Québec.

Aujourd'hui, Saint-Jean-Port-Joli et sa région immédiate comptent plus de 200 artistes et artisans.

L'été prochain, du 14 juin au 15 juillet, des artistes du monde entier convergeront vers Saint-Jean-Port-Joli pour s'y adonner à la création, confronter leurs recherches, leurs techniques, leur vision de la société et de leur art au « Rendez-vous international Sculpture 84 ». Ce Rendez-vous va coïncider avec l'arrivée des

grands voiliers et le 350^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. Ce sera donc l'occasion pour tous ceux qui ont l'intention de venir au Québec durant l'été de pousser une pointe vers Saint-Jean-Port-Joli. Le Rendez-vous remettra en question le rapport artistes-artisans et la nature plus ou moins conventionnelle de l'art. Des conférences tenteront de répondre aux problèmes qu'on se pose en sculpture et des ateliers permettront d'exercer cet art dans un contexte privilégié.

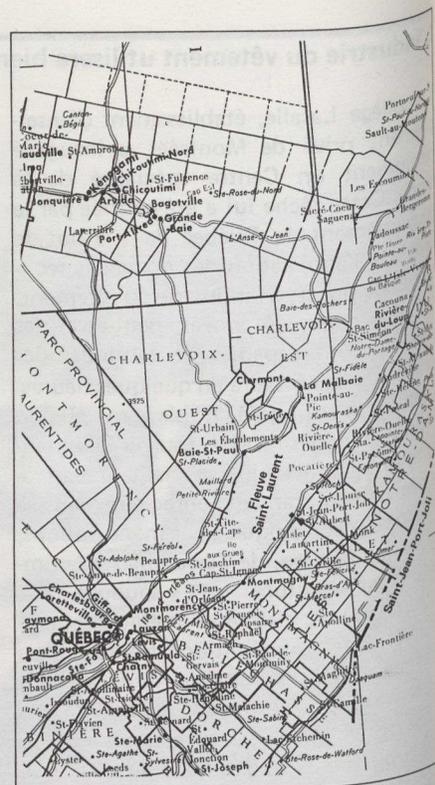
Conçues comme des rencontres ou des débats publics, les conférences permettront aux critiques d'art, aux théoriciens, aux professeurs, aux sociologues, aux historiens de l'art, aux artistes et même aux profanes d'échanger leurs points de vue.

Les ateliers seront des lieux d'apprentissage où s'épanouira l'esprit de collaboration.

Certains traiteront de techniques plus ou moins élaborées. Ils réuniront des gens de métier, des apprentis et des profanes qui désirent acquérir de nouvelles aptitudes ou approfondir leurs connaissances dans un domaine particulier.

Cours et ateliers seront divisés en cinq catégories, selon le thème auquel ils se rattachent : autochtones, « patentoux » (bricoleurs), artisans, sculpteurs et artistes-animateurs.

Le « Rendez-vous international Sculpture 84 » contribuera, sans doute, à influencer les conceptions et les pratiques de la sculpture pour les années à venir.



Congrès et symposium

La tenue d'un congrès et d'un symposium, respectivement volets théorique et pratique réunis sous le thème « De la main au verbe », constituera le point culminant du Rendez-vous.

Douze artistes, cinq provenant de divers pays du monde et sept Canadiens, s'exécuteront sur le site principal du Rendez-vous. Ce sera là une occasion unique pour le public d'assister à la naissance, à l'élaboration et à l'achèvement d'une œuvre. Ce sera aussi une chance exceptionnelle de se familiariser avec la sculpture figurative, abstraite ou expérimentale en s'entretenant avec le créateur.

Tout Saint-Jean-Port-Joli sera orienté vers la sculpture, que ce soit sur les emplacements réservés aux expositions, dans les ateliers privés des sculpteurs de la région, sur les sites aménagés du Rendez-vous ou à la salle d'exposition permanente qui présentera diverses collections et des œuvres des artistes et artisans locaux.

Des pièces monumentales seront installées en de nombreux endroits de la ville et des projets spéciaux seront réalisés par des sculpteurs de la région et de l'étranger.

Sur l'emplacement du symposium, garderie, café-terrace et podium accueilleront public, danseurs folkloriques, musiciens, comédiens, jongleurs, etc.

(Article tiré de *L'Eau Vive*)



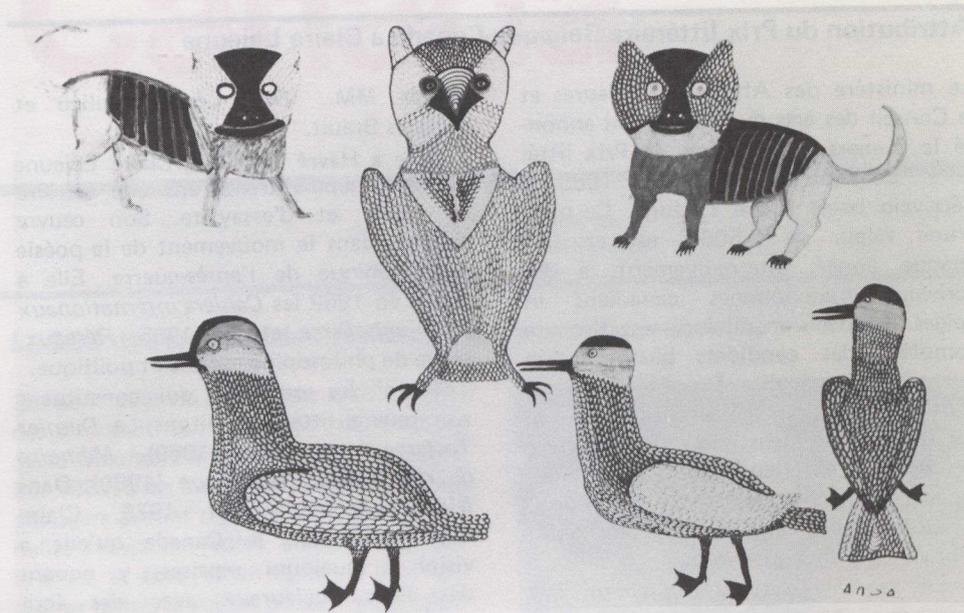
Un sculpteur sur bois en train de réaliser une murale.

La chronique des arts

Etidlooie Etidlooie (1901-1981) : un art inuit différent

Le Musée des beaux-arts de Montréal présentait récemment, dans les salles du Cabinet des dessins et estampes, une exposition de 45 dessins d'art inuit intitulée *Etidlooie Etidlooie (1901-1981)*. Les visiteurs ont eu le plaisir d'y découvrir les œuvres d'un artiste inuit extrêmement doué mais très peu connu du grand public.

Les thèmes des dessins d'Etidlooie sont différents de ceux dont s'inspirent habituellement les artistes inuit : animaux, êtres humains, sujets mythologiques. Dans une perspective très moderne, il a dessiné des immeubles, des hélicoptères et des avions, des installations hydro-électriques, et même des éléphants et des girafes. Il a représenté des scènes de la vie quotidienne aussi bien dans les camps de chasseurs que dans les grandes



Etidlooie Etidlooie, Bêtes et oiseaux, 1970.



Etidlooie Etidlooie, Cap-Dorset : les bâtiments de la Compagnie de la baie d'Hudson à la fin des années 40, 1980-1981.

« Les Plantes rares de Forillon »

M. Antoine Leclerc, directeur des Services au public de Parcs Canada pour la région du Québec, a lancé, au Jardin botanique de Montréal, un nouveau livre intitulé *Les Plantes rares de Forillon*. L'artiste Ghislain Lefebvre signe les très belles illustrations de cet ouvrage publié par Parcs Canada. Le botaniste Pierre Morisset et le professeur Jean Bédard ont rédigé les textes. Le lancement s'est déroulé au cours du vernissage que G. Lefebvre a présenté à l'occasion de l'inauguration de la salle Jacques-Rousseau du Jardin

botanique de Montréal.

L'attrayante brochure, *Les Plantes rares de Forillon*, regroupe les principales plantes rares que l'on retrouve dans les limites du parc national de Forillon. Richement illustrée (17 planches couleurs de l'artiste Ghislain Lefebvre), celle-ci saura intéresser tout aussi bien le botaniste sérieux et l'amateur de plein air curieux de découvrir un monde végétal particulier que le connaisseur en matière d'art. Les textes accompagnant les illustrations fournissent maints détails sur les diverses plantes présentées.

L'ouvrage permet au public de dé-

couvrir la richesse d'un patrimoine naturel peu connu et difficile d'accès. Souvent les plantes rares de Forillon poussent à même talus et falaises escarpées où il est dangereux de s'aventurer.

Le ministre français de la Culture, M. Jack Lang, vient d'honorer l'écrivain Michel Tremblay du titre de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres. C'est l'automne prochain que doit paraître le quatrième tome des *Chroniques du plateau Mont-Royal*, où l'un des personnages de Tremblay, tout comme l'auteur, fait un voyage à Paris.

son amour de la nature. L'exposition a été organisée par la London Regional Art Gallery et a été présentée au Musée des beaux-arts de Montréal, du 2 mars au 22 avril. De plus, un catalogue illustré permet de situer la contribution de l'artiste à l'ensemble de l'art inuit.

Attribution du Prix littéraire Belgique-Canada à Claire Lejeune

Le ministère des Affaires extérieures et le Conseil des arts du Canada ont annoncé le 6 mars l'attribution du Prix littéraire Belgique-Canada pour 1983 à l'écrivain belge Claire Lejeune. Ce prix, d'une valeur de 2 500 \$ est attribué chaque année, alternativement, à des écrivains francophones canadiens et belges. La décision du jury vise l'œuvre complète des candidats plutôt qu'un ouvrage en particulier. Du côté canadien, c'est la Direction des affaires culturelles (promotion artistique) du ministère des Affaires extérieures qui s'occupe des aspects financiers de l'attribution du prix, le Conseil des arts du Canada étant chargé des autres questions.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère de la Communauté française de Belgique, et les membres canadiens, par le Conseil des arts du Canada. Cette année, le jury canadien, sous la présidence de Naim Kattan, se composait de Mme Marie-Claire Blais

et de MM. Victor-Lévy Beaulieu et Jacques Brault.

Née à Havré en 1926, Claire Lejeune poursuit depuis trente ans une carrière de poète et d'essayiste. Son œuvre s'inscrit dans le mouvement de la poésie philosophique de l'après-guerre. Elle a fondé en 1962 les *Cahiers internationaux de symbolisme* et, en 1965, *Réseaux*, revue de philosophie morale et politique.

Parmi les ouvrages qui constituent son œuvre littéraire, citons *Le Dernier Testament* et *Elle* (1969), *Mémoire de rien* (1972) et *L'Issue* (1980). Dans *L'Atelier*, publié en 1979, Claire Lejeune évoque le Canada qu'elle a visité à quelques reprises, y nouant des liens chaleureux avec des écrivains québécois.

Les autres titulaires belges du Prix littéraire Belgique-Canada sont: Geo Norge (premier lauréat en 1971), Suzanne Lilar (1973), Pierre Mertens (1975), Marcel Moreau (1977), Hubert Juin (1979) et Jacques-Gérard Linze (1981).

Nouvelles brèves

Une firme ontarienne de Nepean a conclu un marché d'un million de dollars pour équiper une centrale électrique alimentée à l'énergie solaire en Inde. TPK Solar Systems Inc. fournira à la compagnie indienne Central Electronics Corp. des éléments de piles solaires et du matériel automatisé pour une centrale d'une puissance de 500 kilowatts. Central Electronics construira l'usine. Selon son président, Raye Thomas, TPK compte obtenir d'autres contrats en Inde.

En 1964, Jean Vanier, fils de l'ancien gouverneur général du Canada, Georges Vanier, fondait en France une maison d'accueil pour handicapés mentaux. Aujourd'hui, cette œuvre, baptisée l'Arche, a essaimé en 60 communautés réparties dans 18 pays et compte une demi-douzaine de maisons affiliées au Québec. C'est ainsi qu'en 1979 l'Ésquif et la Colombe, de Verdun, communauté œcuménique d'accueil pour handicapés mentaux d'âge adulte, est entrée dans la grande famille de l'Arche qui célèbre cette année son vingtième anniversaire. Dans le cadre de cet événement, la visite du fondateur Jean Vanier est attendue au Québec cet été.

La société Chubb Industries Ltd., de Brampton (Ontario), a été choisie parmi quatre soumissionnaires pouvant fournir un système de sécurité informatisé (de plusieurs millions de dollars) pour le projet Battery Park de New York. La société assurera l'installation de son système 8000 dans le World Financial Center qui comprend quatre tours et qui sera construit par Olympia and York Developments Ltd.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Fruits et légumes en fleurs



Au cours de la conférence de l'Association internationale des écoles de cuisine, tenue à Toronto, on a donné une démonstration de décoration de table. Il s'agit de fruits et légumes sculptés en forme de fleurs. L'artiste utilise des carottes, melons, courges, échalotes et divers autres fruits et légumes pour les transformer en arrangements floraux très décoratifs.

Canapress

Canada

ISSN 0384-2304